

Sonderdruck aus ROMANICA · Festschrift für Gerhard Rohlfs

Pierre Gardette

Grec *Xίμαίρα*, lyonnais *jomor*, français *jumart*



VEB MAX NIEMEYER VERLAG · HALLE (SAALE)

1958

AN DEN QUELLEN DER ROMANISCHEN SPRACHEN

Vermischte Beiträge
zur romanischen Sprachgeschichte
und Volkskunde

von
Gerhard Rohlfs

Ein Sammelband über viele Zeitschriften zerstreuter und zumeist sonst nicht mehr erreichbarer kleinerer Arbeiten. Mit einer Tabula gratulatoria zum 60. Geburtstag des Jubilars.

1952. XI, 286 Seiten. Leinen DM 20,—

Von Professor Dr. Gerhard Rohlfs
erschienen ferner im gleichen Verlage:

Etymologisches Wörterbuch der unteritalienischen Gräzität.
1930. kl. 8°. XLVII, 394 Seiten. 1 Karte DM 28,—

Dizionario dialettale delle tre Calabrie.

Con note etimologiche e un'introduzione sulla storia dei
dialetti calabresi. In 2 Bänden. gr. 8°. DM 55,50

Vol. I. e II. (Puntata 1—13). Parte prima: Calabro-
Italiana. 1938. 479 Seiten DM 45,50

Vol. III. Parte seconda: Italiano-Calabra. Con un ap-
pendice alla parte calabro-italiana e l'indice degli etimi.
1939. 143 Seiten. DM 10,—

Le Gascon.

Etudes de philologie pyrénéenne.
1935. VIII, 190 Seiten. 2 Karten DM 12,—

Sermo vulgaris Latinus.

Vulgärlateinisches Lesebuch.
1951. XII, 88 Seiten. DM 4,80

Grec *Χίμαιρα*, lyonnais *jomor*, français *jumart*

par

Pierre Gardette

Dans plusieurs études très remarquées, M. le Professeur Rohlfs a mis en lumière l'ancienneté et l'importance de la colonisation grecque dans l'Italie Méridionale; un riche vocabulaire conservé par les patois nous en garde encore aujourd'hui le vivant souvenir. Sans prétendre égaler à ce trésor la liste beaucoup plus restreinte des mots laissés par les Massaliotes sur la côte française de la Méditerranée, et surtout sans vouloir comparer des situations qui ont pu être fort différentes, j'aime à saisir l'occasion de son jubilé pour offrir à M. le Professeur Rohlfs, comme un cadeau très personnel, quelques pages consacrées à la survivance d'un mot grec en terre française.¹⁾

Il s'agit du *jumart*, dont l'étymologie n'est plus à découvrir,²⁾ mais dont je voudrais essayer d'éclaircir l'histoire, en remontant au-delà de l'emprunt qu'en fit la langue française aux patois du Sud-Est, plus loin que ses frères (ou ses cousins) les *jomor* du Lyonnais, jusqu'au *jimère* marseillais, croyance ou galéjade, pour rejoindre enfin l'antique *Chimère* des Grecs.

Le jumart, sa légende et son histoire

La croyance à l'existence du jumart, qui aurait été le produit de l'union d'un taureau avec une jument ou d'un âne avec une vache, a été répandue en France au XVIII^{ème} siècle. Elle avait ses fidèles et ses détracteurs.

¹⁾ La mise au point la plus récente et la meilleure sur ce problème des mots massaliotes a été faite par M. W. von Wartburg dans *Die griechische Kolonisation in Südgallien und ihre sprachlichen Zeugen im Westromanischen*, ZRPh. 68 (1952) 1—48. On pourra consulter aussi ma communication sur les „Mots massaliotes dans le bassin du Rhône“ faite au 7^{ème} Congrès de Linguistique romane de Barcelone, en 1953, dont les actes sont sous presse.

²⁾ Voir les indications bibliographiques données par le FEW, à la fin de l'article CHIMAERA (2, 1, 636).

Buffon était sceptique: „Les faits que nous avons pu recueillir, écrit-il, au sujet de cette union volontaire ou forcée, se réduisent à si peu de chose que nous ne sommes pas en état de prononcer sur l'existence réelle des jumars“.¹⁾ Et ailleurs: „J'ai fait venir un de ces jumars du Dauphiné . . . j'ai reconnu tant par l'inspection des parties extérieures que par la dissection des parties intérieures que ces jumars n'étaient que des bardeaux, c'est-à-dire des mulets provenant du cheval et de l'ânesse“.²⁾

Mais à Lyon, Bourgelat, le grand Bourgelat, le fondateur de l'enseignement vétérinaire, questionné par Bonnet, de Genève, répondait qu'il croyait à l'existence du jumart comme à sa propre existence. „J'en ai vu plusieurs, écrit-il, dont quelques-uns m'ont été envoyés du Haut-Dauphiné par des élèves des écoles vétérinaires, et qui avaient pris naissance dans des fermes cultivées par leurs pères . . . J'en ai fait disséquer un sous mes yeux à l'École vétérinaire de Lyon. C'était une femelle âgée de trente-sept ans, très sobre, très forte, que l'on vit souvent traîner seule dans la ville de Lyon des tombereaux chargés de fumier. Elle n'avait ni le mugissement du taureau, ni le hennissement du cheval, ni le braiment de l'âne, mais elle faisait entendre un cri grêle, aigu, qui tenait de celui de la chèvre. Elle avait le mufle, la langue, la mâchoire supérieure, le dos, la croupe, la queue de la même figure que le bœuf . . .“.³⁾

Le populaire était aussi crédule que Bourgelat. Dans son édition de l'Histoire Naturelle, Sonnini, qui était lui-même plutôt sceptique, produit en note plusieurs témoignages favorables. D'abord celui de M. de Gleichen, pour qui il y aurait des jumars en Auvergne, en Dauphiné et dans le Vivarais, provenant ou d'un taureau et d'une ânesse, ou d'un âne et d'une vache: ils ont la tête d'un veau, le poil d'un gris clair comme l'âne; ils sont plus petits que les grands ânes, „cependant il s'en trouve quelquefois de plus grands“ . . . M. de Gleichen aurait vu à Bayreuth des jumars achetés à Arles en 1755, et payés de plus de cent livres la pièce. Il cite encore la Provence, le Piémont et à nouveau le Vivarais comme terres d'élection du jumart.

¹⁾ Buffon. *Histoire Naturelle*, nouvelle édition par Sonnini, Paris, an VIII, tome 22, p. 447.

²⁾ Citation de Littré.

³⁾ Cité par F. X. Lesbre. *Hybrides, hybridité et hybridation considérés principalement dans le règne animal*, dans Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, tome XVII.

Sonnini produit encore: „un agriculteur distingué, Sutières“ qui a nourri trois jumars d'une force extraordinaire; un Rosier qui „a vu un jumar traîner la charrette dans toute la ville de Lyon“; enfin „les auteurs de la Feuille du cultivateur“ qui affirment que le jumar existe, encore qu'il ne soit pas commun, et qu'on en voit dans la vallée de Barcelonnette. Et Sonnini conclut qu'on ne peut rien affirmer, et il note pour finir qu'on dit les jumars fréquents dans le Dauphiné et en Forez.¹⁾

Nous pouvons arrêter là les amusants bavardages de ces témoins, mais non sans avoir remarqué toutefois que tous donnent pour patrie à notre jumart les provinces du Sud-Est de la France: Auvergne, Forez, Vivarais, Dauphiné et Provence, et aussi le Piémont qui a eu depuis longtemps des relations économiques avec notre Sud-Est.

On ne s'étonnera donc pas d'apprendre que c'est un lexicographe Lyonnais qui a recueilli pour la première fois dans un dictionnaire le nom du jumart et sa définition. Comme l'indique si bien le FEW, cet inestimable trésor où puisent tous ceux qui étudient les mots du français et des dialectes de France, c'est le jésuite lyonnais François Pomey, qui passa toute sa vie à Lyon, au Collège des Jésuites, qui a fait entrer le jumart dans la langue française, d'abord sous la forme *jeumarre*, puis sous la forme *jumarre*. Son *Petit dictionnaire royal françois latin*, qui porte la date de 1670, a un article „Jeumarre, jeune mulet, engendré d'un Taureau et d'une Anesse, *Pumilus mulus*.“ Dans le *Dictionnaire royal, augmenté* (seconde édition), que le même Pomey publiait l'année suivante (1671), figure l'article suivant: „Jumarre. Voyez Jeumarre“. J'ai vainement cherché cet article Jeumarre, je ne l'ai pas trouvé. Mais cette notation indiquait chez Pomey un changement dans l'orthographe, et peut-être dans la prononciation du mot. A partir de cette date il sera fidèle à la forme *jumarre*. Du moins ses successeurs y seront-ils fidèles. Car François Pomey mourut en 1673, et les Pères Jésuites de Lyon, héritiers de ses oeuvres et de sa pensée, procurèrent d'autres éditions de son Dictionnaire royal. Je lis notamment dans celle de 1680: „Jumarre. Mulet engendré d'un taureau et d'une jument. *Mulus ex tauro et equa genitus*.“

Quatorze ans plus tard, en 1694, la première édition du *Dictionnaire de l'Académie* insérera un article jumart: „Jumart s. m. Beste de somme engendrée d'un taureau et d'une asnesse. Le jumart porte aussi pesant

¹⁾ Il faut lire la très curieuse note, que je n'ai fait que résumer ici, de Sonnini, de la p. 449 à la p. 454 de son édition de Buffon, déjà citée.

que fait le mulet." Il est peu vraisemblable que les auteurs du célèbre Dictionnaire aient pris leur *jumart* chez Pomey: l'orthographe qu'ils attribuent au mot, la définition qu'ils en donnent sont différentes de celles que notre jésuite avait choisies. Mais il est vraisemblable que son dictionnaire, grâce à ses nombreuses éditions, grâce surtout à l'audience qu'il devait avoir dans les collèges des jésuites, grands éducateurs de ce temps, a contribué à faire connaître à Paris un mot du Sud-Est et (nous le verrons plus loin) sous la forme qu'il revêt aujourd'hui encore dans les parlars des Alpes, ainsi qu'à répandre la croyance en l'existence de cet animal, au point que les Académiciens, pourtant sévères dans leurs choix, ont accepté ce nouveau venu et la légende qu'il colportait.

Entré dans le Dictionnaire de l'Académie, *jumart* ne semble pas avoir été favorisé d'une vie très active ni très longue dans la langue française. Il est amusant de suivre ses vicissitudes dans les éditions successives du Dictionnaire. L'édition de 1762 se fait l'écho des doutes que suscitait l'existence du jumart en ajoutant à sa définition, plus détaillée que celle de 1694, un exemple imprimé en italiques et empreint de scepticisme: „Jumart, s. m. Animal engendré d'un taureau et d'une ânesse, d'un âne et d'une vache, d'un cheval et d'une vache, d'un taureau et d'une jument. *Quelques personnes nient l'existence des jumarts et d'autres l'assurent.*“

Dans l'édition de 1878, le jumart perd encore du terrain: „Jumart s. m. Animal qu'on supposait engendré soit d'un taureau et d'une ânesse, ou d'un âne et d'une vache, ou d'un taureau et d'une jument.“ Ainsi le voilà relégué loin des noms vivants des êtres réels, parmi les noms demi-morts des êtres légendaires.

Encore si sa légende avait été parée de quelque poésie, comme celle de la Chimère! Devenu nom commun (ce qui est la plus haute promotion des noms propres) il vivrait toujours parmi les hommes qui continuent à se forger des craintes *chimériques*, habitués qu'ils sont à se repaître de *chimères*. Mais Pomey n'avait pas songé à créer quelque belle légende pour son jumarre. Et l'Académie, en révisant son Dictionnaire pour l'édition de 1932—1935 a tout simplement mis à la porte de la langue française notre jumart, en supprimant l'article qui lui était consacré.

Tout mot a son histoire singulière. Si la langue française a constitué son vocabulaire en partie en empruntant des mots à nos provinces, c'est par des chemins bien divers que les provinciaux sont, comme on dit, „montés à Paris.“ C'est à Lyon semble-t-il qu'un *jeumarre*, rhabillé en

jumarre, a pris la route de la capitale, entre les feuillets d'un dictionnaire français-latin. Habillé une nouvelle fois, à la mode de Paris, en *jumart*, il a couru sa chance. Mais loin de sa province, de ce monde paysan qui croit encore aux fables et aux monstres, sa vantardise a été vite percée à jour.

Le *jumart* mot parisien est mort. C'est vers sa province d'origine qu'il nous faut maintenant tourner les regards pour retrouver les branches paysannes toujours vivantes de sa famille.

Lyonnais *jomor*

Sur le chemin du retour au pays natal de *jumart* nous arrivons d'abord à Lyon et nous avons à interroger les patois du Lyonnais.

Avant la publication de *l'Atlas Linguistique et Ethnographique du Lyonnais*¹⁾, la source à peu près unique de nos connaissances en matière de patois lyonnais était le dictionnaire de N. de Puitspelu, d'ailleurs riche et précis.²⁾ Ouvrons-le donc. Il contient un article ainsi rédigé: „*Jomor* s. m. A Panissières, enfant qui aime à jouer.“ A première vue ce *jomor* „enfant qui . . .“ ne ressemble guère, pour le sens et même pour la forme, à notre *jumart*. *Jumart* n'aurait-il jamais eu de famille lyonnaise, ou cette famille serait-elle morte elle aussi?³⁾

Une enquête plus approfondie s'impose. Cette enquête a été faite dans le cadre de l'ALL, et sans référence au *jumart* qui ne m'intéressait

¹⁾ Les trois volumes de cartes ont paru en 1950, 1952 et 1956. Le dernier volume, qui sera un volume de commentaires et de tables, est en préparation. Nous citons l'atlas sous le sigle: ALL.

²⁾ N. du Puitspelu, *Dictionnaire étymologique du patois lyonnais*, Lyon, 1890.

³⁾ Panissières est un gros bourg situé sur le versant forézien des montagnes qui séparent le Lyonnais du Forez, à 7 km. au Nord de Jas (qui est le point 44 de l'ALL), à 40 km. à vol d'oiseau à l'Ouest de Lyon. C'est donc une localité éloignée de Lyon, mais Puitspelu avait remarqué que le vocabulaire y avait une indéniable parenté avec celui de la campagne proche de Lyon. Le lecteur se demande comment Puitspelu, si bien renseigné d'ordinaire, a pu ignorer l'existence du *jamar* lyonnais, dont il va être question. C'est que l'enquête de Puitspelu a porté sur une région située au Sud-Ouest de Lyon, la région de Mornant, qui était pour lui la vraie campagne lyonnaise. Le point 50 de l'ALL se trouve au centre de cette région, et les points 41, 42, 53 et 51 sont situés sur son pourtour. Or cette région se trouve justement dans le vide qui sépare les deux aires conservatrices de *jamar*. Si Puitspelu avait étendu son enquête au Sud jusqu'à Feyzin (ALL 51) ou à l'Ouest jusqu'à Chazelles, il aurait trouvé le *jamar*.

pas alors. J'avais remarqué, au cours des conversations à bâtons rompus qui ont précédé les enquêtes définitives, que de bons témoins me parlaient, à propos de chèvres, d'un chevreau hermaphrodite assez fréquent et dont, me disaient-ils, on se débarrassait promptement. J'avais donc inséré au chapitre 11 de mon questionnaire une question supplémentaire 12 bis: „un chevreau qui n'est ni bouc ni chèvre: un *jomar*.“ J'avais ajouté le terme *jomar*, entendu une fois ou deux, et que je croyais fréquent, pour que les enquêteurs puissent le suggérer si besoin était. Ils n'en ont pas eu besoin, car ils ont obtenu presque partout une réponse immédiate. Mais la carte dessinée m'a révélé que, si le chevreau hermaphrodite est fréquent, et s'il porte un nom bien connu des témoins, ce nom n'est *jomar* que dans deux aires d'étendue modeste, l'une de trois, l'autre de cinq localités. Ailleurs il porte d'autres noms, fort intéressants eux aussi, que le lecteur trouvera dans ALL II, 320.

Les deux aires de *jomar* „chevreau hermaphrodite“ sont situées, l'une à l'Ouest de Lyon (points 32, 33, 38) l'autre au Sud (points 51, 52, 63, 64, 65). Dans l'aire de l'Ouest on trouve deux formes: *jomar*, *jomor*; dans celle du Sud, deux autres formes: *jamor*, *jamar*. Les trois premières de ces formes viennent évidemment de la quatrième: *jamar*. On sait bien en effet que, depuis la fin du 18^{ème} siècle, les patois de Lyon et de la région lyonnaise ferment l'*a* accentué en *o* et tendent à fermer de la même façon l'*a* initial: *lavo* „laver“, *modo* „partir“, et aussi *porlo* „parler“, *ono* „âne, charge d'un âne“, *poto* „pétrir“ ...¹⁾

En considérant ces deux aires, je raisonnais ainsi: ces deux aires aujourd'hui séparées ont été vraisemblablement unies autrefois. D'autre part, le sens du *jamar* actuel „chevreau hermaphrodite“ est sans doute dérivé du sens „produit de l'union du taureau et de la jument...“, qui a dû être celui d'un plus ancien *jamar*, frère de *jumar(t)*, du *jamar* dont l'aire unique réunissait les deux aires séparées d'aujourd'hui. Ce rétrécissement et cette division de l'aire ancienne d'une part, cette évolution du sens d'autre part, montrent à l'évidence que nous sommes en présence d'un mot en régression, d'un mot qui s'en va vers sa mort. Comme il arrive dans les cas semblables, il doit exister, non loin des deux aires actuelles et sans doute dans l'espace qui semble les séparer, d'autres débris du même mot, vivant sous d'autres sens. Une nouvelle

¹⁾ Voir le *Très humble essai de phonétique lyonnaise*, publié par Puitspelu en tête de son dictionnaire, n° 1—6, 14 et 58—59; Gardette, *Géographie phonétique du Forez*, p. 185.

enquête s'imposait donc à moi, mais différente de la première. Il ne fallait plus demander le nom patois du chevreau hermaphrodite. Il fallait demander si les témoins connaissaient le mot *jamar*, ou *jomar*, ou *jamor*, ou *jomor*, et ce qu'il signifiait.¹⁾

Je n'ai pu faire moi-même cette nouvelle enquête. Mais M^{lle} Gonon a bien voulu visiter à nouveau sa région forézienne, et cette expérience a été pleinement concluante. D'abord M^{lle} Gonon a trouvé une précieuse aire-témoin de l'ancien *jamar* „produit de l'union du taureau et de la jument . . .“. Cette aire-témoin est constituée par deux localités des Monts du Lyonnais: Saint-Cyr-les-Vignes et Chazelles-sur-Lyon, situées au Sud de Jas et de Haute-Rivoire (points 44 et 43 de l'ALL). Dans ces deux localités la forme du mot est la même: *jamar* (avec un *a* accentué qui se rapproche de *o*; on entend presque *jamor*). Mais à Saint-Cyr le sens est „produit de l'union du taureau et de l'ânesse“, tandis qu'à Chazelles il est „produit de l'union du boeuf (sic) et de la jument.“

Elle a trouvé aussi d'autres survivants de *jamar*, porteurs de sens divers. A Jas (point 44 de l'ALL) le *jamar* (*a* accentué vélaire, proche de *o*), à Poncins et Arthun (ALL 45 et 37) le *jomar* (*a* vélaire), à Sury (ALL 55) et, tout près, à S^t Marcellin le *jakamar* sont les noms de „la poule qui chante le coq.“ Un témoin de Poncins décrit l'animal ainsi: „C'est l'oiseau qui n'est ni poule ni coq; ça a l'aspect d'une poule, mais les manières d'un coq, et ça chante comme un coq. On n'aime pas en parler, ça porte malheur, on le tue.“²⁾ Enfin à S^t Laurent-la-Conche, village situé au Sud de Poncins (ALL 45) le *jomar* (*a* vélaire) est une „femme hommasse“.

Ainsi nous sommes en présence d'une aire lyonnaise d'un *jamar* désignant 1°) dans une butte-témoin, le produit hybride du taureau et de l'ânesse . . ., en somme le „jumart“; 2°) un hermaphrodite fréquent

¹⁾ Le questionnaire de l'ALL contenait quelques questions de cette sorte. Et l'ALL présente quelques cartes sémantiques, par ex. 254 verchère, 495 chanin, 683 tiolagne, 838 charrière, 848 trêve, 861 raze, 862 sagne. Dans une pareille enquête, il faut éviter de prononcer intégralement et correctement le mot qu'on cherche. Il faut en prononcer seulement la première syllabe et en la déformant. Si le témoin donne la forme qui doit être correcte, en corrigeant et en complétant celle qu'on lui suggère, on peut lui faire confiance. On n'aurait évidemment pas la même sécurité s'il ne faisait que répéter une forme proposée correctement.

²⁾ La croyance à la poule qui „chante le coq“ est répandue dans de nombreuses provinces de France. On trouvera d'intéressants détails dans la *Faune populaire* de Rolland, tome VI, p. 84—86.

chez la chèvre; 3°) un autre hermaphrodite, vrai ou supposé, la poule-coq; 4°) par métaphore, une femme hommasse, un enfant pétulant...¹⁾) Mais *jamar* n'est pas *jumar*. Nous tenons en Lyonnais une branche prolifique de la famille, non la souche. Il nous faut donc continuer notre voyage vers le Sud.

Le provençal *jimère* et ses métamorphoses

La forme de l'aire lyonnaise, que nous voyons s'étendre vers le Dauphiné, nous invite d'ailleurs à regarder vers le Sud-Est. Sur le Dauphiné, nous sommes assez bien documentés aujourd'hui, du moins sur sa partie francoprovençale, grâce au DTF.²⁾ Ce dictionnaire nous présente (N° 6594) *zamaro* dans trois localités des Terres Froides, *zamaro* dans deux autres de la même région, et enfin *dzomaro*, plus à l'Est, à Allevard. Ces formes sont les équivalents, suivant les règles de la phonétique locale, du *jamar* lyonnais, sauf l'adjonction d'une voyelle d'appui, un *o* faiblement prononcé. Pour le sens aussi, elles continuent les formes lyonnaises: „hermaphrodite“, „enfant insupportable“. Si elles ajoutent deux sens dérivés nouveaux, c'est dans la même direction de pensée que les sens dérivés déjà rencontrés en Lyonnais: „femme stérile“ (les hermaphrodites étant stériles), „omelette aux pommes de terre“ (sorte d'hermaphrodite: moitié oeufs, moitié pommes de terre!). Nous avons donc là une continuation de l'aire lyonnaise, et nous apercevons alors une grande aire francoprovençale *jamar*, qui s'étend d'Arthun et de Sury, en Forez, jusqu'à Allevard, en Dauphiné.

Et même cette aire *jamar* déborde le francoprovençal. Voici deux précieux documents. Le premier est un *dzamaryo* m. „ni mâle ni femelle“, relevé par A. Duraffour à Auris en Oisans, tout près du Bourg d'Oisans (le point 950 de l'ALF), et donc sur la frontière du francoprovençal

¹⁾ Une dame lyonnaise, aujourd'hui âgée de 83 ans, qui a passé toute sa petite enfance à Champdieu, près de Montbrison dans la Loire, où elle apprit à parler patois avec la bonne de ses grands-parents, Sidonie, n'a pas oublié le mot *jomar*. Elle le définit: „c'est un grand benêt, un niais“. Et elle l'illustre par l'exemple suivant, venu du fond de sa mémoire. Un jour qu'elle était seule avec Sidonie, il se fit un grand tapage devant la porte du jardin. Elle eut peur, et Sidonie la rassura en lui disant: „ce sont les conscrits qui font les jomars“.

²⁾ A. Devaux, *Dictionnaire des patois des Terres Froides*, publié par A. Duraffour et P. Gardette, Lyon, 1935.

et du provençal.¹⁾ Le second est le *jaméari* s. m. „produit prétendu de la vache et de l'âne, ou du taureau et de la jument“, relevé par Arnaud et Morin à Barcelonnette dans les Basses-Alpes, en terre de langue d'Oc.²⁾ Ces deux témoignages permettent de relier le *jamar* francoprovençal au domaine d'Oc, où nous verrons bientôt qu'il a pris naissance. Mais il nous faut étudier auparavant les formes proprement provençales.

Dans le Nord-Est du domaine provençal, de l'Oisans aux Basses Alpes au moins, s'étend une aire dans laquelle notre *jamar* s'appelle *jumère*. Cette aire semble très usée, et en l'absence d'un atlas régional du Dauphiné et de la Provence, nous connaissons insuffisamment cette région.³⁾ Aussi mes documents ne sont-ils pas nombreux. Les voici. Pour l'Oisans je tire encore des précieux fichiers d'A. Duraffour ces trois fiches: à Auris de nouveau, *dzumêrus* „produit hybride du taureau et de l'ânesse (on y croit, on semble y croire)“ et *dzumêrus* „prognathe supérieur“; à Mizoën, *dzoumêris* „prognathe inférieur (mot employé surtout à l'occasion des agneaux)“.⁴⁾ Dans les Basses-Alpes, Arnaud et Morin citent *jumèrri* (au sens de „jumart“) d'après Honorat. Enfin Mistral donne comme forme des patois alpins la forme *jumerri*, qu'il devait sans doute à Honorat. C'est bien peu, mais c'est suffisant, étant donné la valeur des témoignages d'Honorat et surtout de Duraffour.

¹⁾ Je tire ce document, comme les autres que je vais produire sur l'Oisans, des fichiers manuscrits du cher et regretté Antonin Duraffour. Ces fichiers, comme on le voit, sont trop précieux pour rester inédits. Je pense en procurer bientôt l'édition.

²⁾ F. Arnaud et G. Morin, *Le langage dans la vallée de Barcelonnette*, Paris, 1920, p. 81. *éa* est le produit de la diphtongaison récente de *ê* suivi de *r*, comme P. Meyer l'indique dans sa préface du livre d'Arnaud et Morin, p. VI. Nous avons donc affaire à un *jaméri*.

³⁾ L'ALF ne nous est d'aucune aide pour le jumart. On ne peut en faire grief à Gilliéron, car un atlas national ne peut évidemment pas s'intéresser aux mots qui n'existent que dans une partie restreinte du domaine national, surtout quand il s'agit de mots en voie de disparition, qui n'existent plus que dans des aires-témoins, sous des formes sujettes à métamorphoses. C'est l'un des buts des atlas régionaux de retrouver une partie au moins de ces mots. J'appelle de mes vœux la prompte réalisation des atlas de la Provence et du Languedoc, sans lesquels il sera toujours difficile de faire l'histoire des mots grecs, que nous devons aux villes Phocéennes de la côte. Je souhaite que les directeurs de ces atlas fassent une large place dans leurs questionnaires à ces mots, que les enquêteurs devront parfois suggérer avec adresse.

⁴⁾ Ces trois formes sont au cas-sujet. Voir Duraffour, *Phénomènes de phonétique syntactique dans un groupe de parlers alpins*, dans *Mélanges van Ginneken*, 1937, p. 283.

pour apercevoir une aire alpine *jumère*, qu'il faut élargir jusqu'à Avignon si l'on fait confiance à Pansier pour son *jumerle* de 1470.¹⁾

Plus au Sud, au dessous de l'aire *jumère*, nous trouvons en Provence une forme *jimère*, que Mistral nous donne comme rhodanienne (*gimèrri*), marseillaise (*gemèrri*), et même languedocienne (dérivé *jimmeroun*, *gimmerrou*), et dont le sens premier est „jumart, sorte d'animal hybride né d'un taureau et d'une ânesse“, les sens secondaires étant „mulet de forte taille, prognathe, homme brutal . . .“. Ces indications sont appuyées par celles d'autres lexicologues: Avril (*jhimmerre*), Castellana, pour Nice (*gimèrou*) . . . et M. Nauton me signale qu'il a trouvé une fois *djimère* „qui a mauvais caractère“ à Bourg Saint Andéol, tout au Sud du département de l'Ardèche. Ainsi se dessine une aire méridionale qui va du Languedoc à Nice, et qui remonte le long du Rhône jusqu'à la hauteur de Pierrelatte, dans laquelle notre mot a la forme *jimère* et souvent le sens primitif de „jumart“. Il est à penser que nous avons dans *jimère* la forme la plus ancienne que nous puissions atteindre. En tout cas nous avons atteint la forme la plus méridionale.

Pour en finir avec cette énumération, je dois indiquer enfin une forme *choumarro*, donnée par Mistral pour l'Aveyron, et que l'excellent dictionnaire de Vayssier nous permet de préciser. Vayssier présente en effet l'article suivant: „Choumarrou, choumarro, Peyrl, chimarro Montb. s. m. qqf. le dernier f. Jumart, animal métis ou hybride, né d'un taureau et d'une ânesse . . . Fig. Rebours, rétif, indocile . . .“

En somme nos patois nous présentent quatre formes réparties en quatre zones cohérentes: en francoprovençal *jamar*, dans les Alpes *jumère*, dans l'Aveyron *choumarrou*, dans le Sud *jimère*. La figure que constituent ces aires juxtaposées est celle d'un vaste triangle, dont une base suit la côte méditerranéenne, tandis qu'une pointe se trouve à Lyon. Elle est la figure-type des mots d'origine massaliote.²⁾ Elle vient ainsi à l'appui de l'étymologie proposée par le grec *Χίμαρα*.

Mais comment *Χίμαρα* a-t-il donné *jimère*? Comment ces quatre formes, comment ces quatre aires sont-elles reliées entre elles? Comment

¹⁾ La désinence *merle* de la forme *jumerle* n'est pas faite pour nous étonner. Nous verrons bientôt que le *jimmerre* primitif s'est croisé avec le coq (GALLUS) pour donner *jamère* et *jamar*. Le seul ennui est que Pansier ne donne pas le texte d'où il a tiré son *jumerle*.

²⁾ Cette figure apparaît sur les cartes 2 et 3, p. 33 et 34 de l'article déjà indiqué de M. von Wartburg, *Die Griechische Kolonisation*.

le *jumar(t)* français est-il sorti de ces formes paysannes ? Autant de questions auxquelles il faut enfin répondre, en remontant maintenant de Marseille vers les Alpes, Lyon et Paris, tout en donnant les raisons des changements de la forme du mot. Ce nouveau voyage sera court : le lecteur doit en deviner les étapes.

Nous partirons de la côte, de Marseille ou d'un autre port. On imagine facilement comment le mot des légendes héroïques *Χίμαρα*, l'antique Chimère, à corps de chèvre, à buste de lion, à queue de serpent, en passant de la bouche des marchands massaliotes beaux parleurs dans celle des paysans de la côte, amusés, sceptiques, et aimant déjà sans doute les bonnes plaisanteries, dût cesser d'évoquer les lions et les héros pour rejoindre les animaux de la maison rustique : l'âne et le cheval, la jument et la vache. Il garda toutefois quelque chose de sa noblesse passée, et s'il ne désigna plus un monstre de la fable, il se choisit un monstre de la ferme, dont il contribua peut-être à créer la légende.

Quant à la phonétique, le mot *Χίμαρα*, accentué sans doute sur la pénultième comme beaucoup d'anciens proparoxytons empruntés par le latin à d'autres langues, a pu donner phonétiquement *jimère* : la diphtongue *ai* s'est monophthonguée en *ê* à l'imitation de la diphtongue latine *ae* de son décalque *chimaera* ; le K initial s'est sonorisé comme dans tant d'autres mots provençaux.¹⁾

Jimère a commencé de remonter vers le Nord, non seulement en suivant la vallée du Rhône, mais en empruntant les humbles chemins qui, de temps immémorial, on fait communiquer les gens de la côte avec les montagnards des Alpes ou du Massif Central.²⁾ C'est pourquoi nous retrouvons *jimère* dans l'Ubaye et dans le Rouergue. Mais sous une forme nouvelle.

¹⁾ On connaît l'influence que peut avoir, dans une région bilingue, un mot d'une des deux langues sur la forme d'un mot de même sens, ou de sens voisin, dans l'autre langue. V. Bertoldi en a donné une démonstration convaincante, justement à propos de la vie commune du latin et du grec dans la région méditerranéenne, dans *Colonizzazioni* ; voyez par exemple l'influence de *broccus* sur *βροχίς*, p. 95. Le latin *chimaera* pouvait provoquer un **χίμαρα*, dont la diphtongue *ae* évoluait vers *ê*. La diphtongue *ai* pouvait, elle-même, ne pas évoluer, ce qui expliquerait la différence de traitement de *χίμαρα* devenant *jumère*, tandis que *αιρα* aboutissait de son côté à *aira*, *eira* „enclumette du faucheur“.

²⁾ Voyez un autre exemple de l'importance linguistique des humbles chemins dans Gardette, *Deux itinéraires des invasions linguistiques dans le domaine provençal*, dans RLiR, XIX, p. 183, spécialement p. 188—189.

Dans l'Ubaye et dans toute cette aire qui va au Nord-Est jusqu'en Oisans et peut-être à l'Ouest jusqu'à Avignon, *jimère* est devenu *jumère*. Certains ont pensé que cette évolution était due à l'influence de *jument*. Cette influence est peu vraisemblable, puisque dans cette région la *jument* s'est appelée tour à tour *éga* et *cavala*, mais pas *jument*. Il faut y voir simplement l'action de la tendance phonétique de l'*i* à se labialiser en *u* lorsqu'il est suivi de *m*, surtout lorsqu'il est précédé d'une labiale. Les exemples français *jumeau*, *fumier* sont dans toutes les mémoires. Dans les Basses-Alpes, cette tendance joue, même lorsque la première consonne n'est pas labiale. Un coup d'oeil sur la carte 1105 „Punaise“ de l'ALF montrera que dans toute cette région CIMEX a donné *sumi*. *Jimère* a donc donné *jumère*.

C'est ce *jumèr(e)* qui deviendra *jumar(e)* par une autre évolution phonétique, bien connue notamment du francoprovençal, qui ouvre volontiers *èr* en *ar*; il suffit de donner un coup d'oeil aux cartes „fer“, „terre“, „hiver“ de l'ALF pour en être convaincu. Et c'est ce *jumar* francoprovençal, fils du *jumèr(e)* alpin, lui-même fils du *jimère* provençal, qui arriva jusqu'à Lyon, où Pomey l'accueillit dans son dictionnaire et fit sa fortune. Il est dommage qu'aucun patois ne nous ait conservé aujourd'hui cette forme précieuse.

Cependant le Rouergue nous offre une réplique au *jumar* introuvable dans la forme *choumarrou*. Ce *choumarrou* est un *joumarrou*, puisque dans cette région le *ch* est dû à une évolution caractéristique de *j*, qui donne par exemple *cholade* „gelée“. Vayssier s'en explique à la page 335. Ce *joumarrou* se continue à Puisserguier (Hérault) par un autre *joumarrou*.¹⁾ Nous tenons donc à l'Ouest du Rhône une aire *joumar*, qui a dû faire pendant à l'aire *jumar* disparue à l'Est.

Jusqu'ici toutes les évolutions (de *Χίμαρα* à *jimère*, de *jimère* à *jumère*, de *jumère* à *jumare* et même à *choumarrou*) ont une explication phonétique. L'évolution qu'il nous reste à expliquer, de *jimère* (peut-être de *jumère*) à *jamare* n'est pas due, elle, à une loi phonétique. Elle est due à la rencontre d'un autre mot: un des noms du coquelicot. On sait qu'un jeu d'enfant (il faut deviner la couleur du coquelicot encore en bouton: s'il est rouge c'est un coq, s'il est blanc c'est une poule) a donné naissance à une désignation du coquelicot par un mot composé qui signifie littéralement „coq-poule“. La carte 321 de l'ALF nous pré-

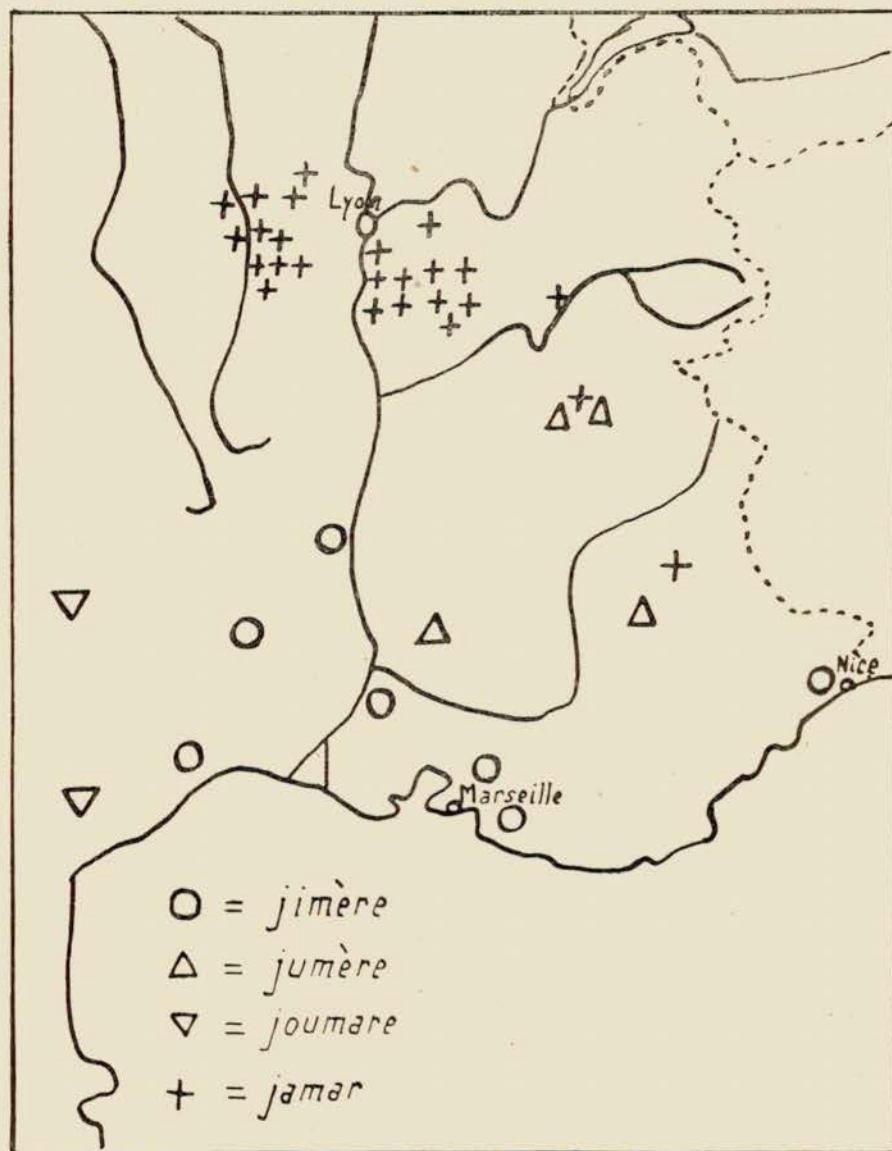
¹⁾ D'après FEW 2, 1, 636. M. Nauton me signale un *tsoumarou* (accentué sur *ou* final, suffixe -ONE) à La Salvetat dans l'Aveyron, au sens de „ânon“.

sente des formes curieuses de ce nom dans une aire assez vaste qui englobe une partie des départements de la Drôme et du Vaucluse. Nous y voyons la *gaugalina* de 853 devenir le *gaugalin* de 864, le *dzaudzoli* de 857. Or cette même appellation „coq-poule“ a servi à désigner aussi les hermaphrodites, sans doute au début seulement la poule-coq, mais aujourd'hui aussi la chèvre-bouc; qu'on veuille bien consulter les points 58, 59 de la carte 320 de l'ALL; j'ajoute d'après Duraffour et toujours en Oisans, les formes *joujalîn* à Oz, *dzoudzarîn* à Ornon, *dzodzarîn* à Oulles et (avec quelque plaisanterie sur un Jean Jalin) *dzandzorîn* à Auris, *dzandzarîn* à Bourg d'Oisans, toutes ces formes signifiant „un être ni mâle ni femelle“. Qui ne voit que *jamère* (d'où sortira phonétiquement le *jamar* francoprovençal) est, comme son signifié, le produit d'un croisement: celui de *jimère* ou de *jumère* par le *jal-jalîn*, d'abord nom du „coquelicot“, mais aussi nom de tous les „coq-poule“, donc de la „poule qui chante le coq“, et de la „chèvre-bouc“, l'autre hermaphrodite de la ferme.

C'est ainsi que deux formes ont dû arriver en francoprovençal, ensemble ou l'une après l'autre: *jumar* par le chemin phonétique, et *jamar* par celui de l'hybridation des mots. Elles ont dû se répartir les tâches. *Jumar* a été promu au rang de mot littéraire, et il est mort; *jamar*, resté paysan, vit toujours. Il arrive que les deux formes vivent côte à côte. A Auris en Oisans ce sont quatre formes qui vivent aujourd'hui côte à côte: *dzumèru*, dont la forme phonétique est régulière et qui doit être le terme le plus ancien, ne conserve plus que le sens dérivé de „prognathe supérieur“ (surtout agneau dont les dents supérieures avancent); *dzoumèrou*, variante du précédent, qui, lui, a conservé le sens antique de „produit hybride du taureau et de l'ânesse“; enfin *dzamaryo* et *dzanzorîn* qui signifient „ni mâle ni femelle“. Tant il est vrai qu'une langue n'est jamais à court de sens nouveaux, de nuances nouvelles pour les synonymes qu'on lui offre!

Et notre histoire est finie! Sans doute des documents nouveaux que des enquêtes nouvelles ne manqueront pas d'apporter, permettront de préciser certaines étapes de cette histoire. Ils fourniront peut-être le *jumar* paysan qui nous manque; ils poseront certainement d'autres questions. Ce qui rend passionnantes les recherches sur les mots du passé, c'est qu'ils n'ont jamais fini de nous proposer des énigmes.¹⁾

¹⁾ J'ai négligé dans cet article deux problèmes posés par l'histoire du jumart. Le premier est celui du genre: comment le féminin *χλμαρα* a-t-il donné le masculin *jimère*? Vraisemblablement parce que le jumart est, comme les êtres bi-sexués,



une sorte de neutre, et que le neutre dans nos dialectes s'exprime normalement par le masculin. L'autre problème est beaucoup plus difficile. C'est celui de l'*r* de *jimère*, *jumère*, *jumar*... qui est un *r* fortement roulé et non l'*r* simple, souvent assibilé dans notre Sud-Est, qui est l'aboutissant de tout *r* simple du latin. L'*r* massaliote aurait-il été un *r* long, différent de l'*r* latin? Ou plutôt notre *jimère* n'a-t-il pas subi quelque croisement non encore indiqué? Son chemin aurait-il croisé celui de la base prélatine MARR- „béliet, chat mâle“ (voir notamment G. Rohlfs, *Le gascon* n° 47)? Mais cette base passe pour être cantonnée dans le Sud-Ouest. On peut bien supposer qu'elle peut expliquer encore les *choumarrou* de l'Aveyron; mais a-t-elle passé le Rhône et notre *jimmerre* en serait-il l'attestation? Faut-il invoquer le prélatin alpin *kimaro, *gimaro étudié d'abord par J. U. Hubschmid (ZRP. 62, 124 note) puis par J. Hubschmid (ZRP. 66, 90)? L'étude de ces bases prélatines n'est pas assez avancée pour nous apporter quelque certitude.